

## NOTE DE SERVICE

**Destinataires :** Étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton, campus Shippagan (UMCS)

**Auteurs :** **Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales**  
Yves Bourgeois, Doyen des études, UMCS  
Denise Haché, Directrice, Service aux étudiants, UMCS  
Pierre Philippe Ferguson, Responsable, Service des technologies, UMCS  
Rachel Blanchard, Responsable, Bibliothèque UMCS  
en collaboration avec Marthe Brideau, bibliothécaire en chef UMCM, Lucille Landry, responsable, Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante, UM, Renée Savoie-Power, responsable, Service des bourses et de l'aide financière, UMCM, Sophie LeBlanc Roy, responsable, Service de santé et psychologie, UMCM, Caroline Corazza, responsable de l'information, Comptoir de services, Stefanie Renée LeBlanc, directrice (SARSA) UMCM, Stéfanie Wheaton, registraire par intérim, UMCM, Ginette Belliveau, responsable, Service d'orientation et de recherche de travail

**Objet :** Appui aux étudiantes et étudiants – Hiver 2020

**Date :** Le 20 mars 2020

Cette note de service s'adresse aux étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton, campus de Shippagan (UMCS). Étant donné que la province a proclamé un état d'urgence, l'accès au campus de Shippagan est interdit aux étudiantes et étudiants. Comme vous le savez sans doute, la situation évolue rapidement et l'Université mettra tous les efforts nécessaires pour assurer le maintien des services destinés à la population étudiante.

### **Mise à jour de la note de service du 15 mars 2020**

#### **L'accès interdit au campus de Shippagan**

L'UMCS reprendra progressivement les activités essentielles le 20 mars 2020, mais uniquement **à distance**. **Les édifices du campus sont fermés aux étudiantes et étudiants**. Elles et ils n'ont plus accès aux édifices, bibliothèques, laboratoires, installations sportives, etc.

On ne permettra plus aux étudiantes et étudiants de revenir sur le campus pour le reste de la session, incluant la période des examens. L'enseignement et les évaluations se feront **à distance** uniquement de même que les consultations avec les professeures et professeurs. Tous les services seront disponibles **à distance** uniquement. Aucune activité facultaire ou départementale n'aura lieu en présentiel. Les collations des grades 2020 sont annulées.

#### **Les effets personnels**

Le vendredi 20 mars 2020 avant 17 h, les étudiantes et étudiants qui ont impérativement besoin de récupérer des effets personnels ou des outils de travail pourront avoir accès aux locaux. Elles ou ils ne doivent pas rester sur les lieux. À 17 h, tous les édifices seront fermés à clé.

### **Les consultations avec le personnel enseignant**

Les consultations avec vos professeures et professeurs se feront **à distance** (par exemple par téléphone ou par Skype). Les modalités seront établies par vos professeures et professeurs.

Les tutorats et les mentorats offerts en présentiel par les étudiantes et étudiants sont suspendus.

### **Les stages**

En ce qui concerne les stages de la session d'hiver 2020, les étudiantes et étudiants doivent contacter leur département ou école pour toute information.

En ce qui concerne les stages qui débutent au mois de mai 2020, des informations seront communiquées dans les meilleurs délais.

Les stages coop sont maintenus jusqu'à avis contraire.

## **Le Registrariat**

Actions que vous pouvez prendre **à distance**, à partir de votre compte Maniweb :

### **Retrait à un cours sans échec [*Inscription > Ajouter ou retirer des cours*] :**

- De façon exceptionnelle, la date limite pour se retirer d'un cours est prolongée **jusqu'au lundi 6 avril 2020 inclusivement**, et ce, sans remboursement. Tous les retraits effectués **le lundi 6 avril 2020 ou avant cette** date seront indiqués au dossier avec la note « R » (retrait) au cours.
- Les retraits effectués **après** le lundi 6 avril 2020 seront indiqués avec la note « E » (échec) au cours.

### **Consulter son horaire d'examen [*Inscription > Horaire détaillé de l'étudiant*] :**

- L'horaire des examens sera maintenu (c'est-à-dire le jour et non pas l'heure spécifique) mais les examens en présentiel seront remplacés par des examens maison ou d'autres types d'évaluations pouvant se faire à distance.
- L'horaire d'examen disponible dans Maniweb a été mis à jour pour refléter la nouvelle réalité. Pour chacun des cours, la remise à distance de l'évaluation finale se fera au plus tard à 23 h 59 la même journée que prévu au départ à l'horaire d'examen.
- Les modalités de remise des évaluations seront précisées par chaque professeure ou professeur. Toute modification à l'horaire d'examen tel qu'il est affiché dans Maniweb

doit être acceptée au préalable par toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits au cours.

**Commande de relevé de notes [*Enregistrements étudiants > Relevé de notes*] :**

- Pour l’instant, il est toujours possible d’obtenir un relevé de notes officiel en format papier, en précisant une adresse postale où l’acheminer. Il faut noter, cependant, que le délai de traitement est rallongé.
- Nous vous remercions d’effectuer la commande seulement lorsque c’est absolument nécessaire.

**Commande d’attestation d’inscription [*Enregistrements étudiants > Demande de vérification de l’inscription en ligne*] :**

- Le délai de traitement habituel de 24 heures pourrait être prolongé à 48 heures, mais il est toujours possible de commander ce document.

**Demande de changement de programme ou d’ajout de mineure**

**[*Enregistrements étudiants > Changement de programme ou Ajout de mineure*]:**

- Le délai de traitement pourrait dépasser les 2 à 4 semaines habituelles, mais les demandes continuent d’être évaluées.

**Le Service d’appui et de soutien à l’apprentissage**

**Programmes et services d’appui**

- *le Centre d’aide en français (CAF),*
- *le programme de mentorat étudiant,*
- *le programme de tutorat.*

**Les consultations à distance**

- Les services assureront **la même disponibilité que d’habitude** pour les étudiantes et étudiants ainsi que les professeures et professeurs mais les consultations se feront par l’entremise de méthodes de communication **à distance**.
- Les consultations en présentiel sont suspendues jusqu’au 30 avril.
- Les tutorats et les mentorats offerts en présentiel par les étudiantes et étudiants sont suspendus. La communication par courriel demeure possible.

## Service d'accès et de soutien à l'apprentissage (SASA)

- Les consultations auront lieu à distance par courriel, téléphone, Skype ou Teams. Les modalités seront à déterminer par les employées.
- Les employées du SASA feront tout leur possible pour accommoder les demandes reçues, tout en respectant les consignes de l'Université de Moncton et de la Santé publique.
  - Conseillère en intégration (Janick Rousseau) : [janick.rousseau@umoncton.ca](mailto:janick.rousseau@umoncton.ca) ;
  - Secrétaire : gestion des examens avec mesures d'adaptation (Renelle Haché): [renelle.hache@umoncton.ca](mailto:renelle.hache@umoncton.ca)

## L'appui aux membres du corps professoral

- Un message détaillé de la part du Service d'accès et de soutien à l'apprentissage (SASA) concernant les examens avec mesures d'adaptation sera envoyé au personnel enseignant dans les jours à suivre.

## La Bibliothèque UMCS

La bibliothèque sera fermée au présentiel, mais de nombreux services demeurent disponibles. Contactez-nous par téléphone (de 10h à 12h et de 13h à 15h, du lundi au vendredi) ou par courriel si vous avez des questions ou si vous avez besoins d'aide.

### 1- Service de référence :

- a. Aide à la recherche et présentation de travaux avec JoinMe
- b. Consultation des bases de données électroniques
- c. Accès aux documents électroniques (livres, périodiques, articles et thèses)
- d. Accès aux formations bureautiques via Kognos.pro.

Pour accéder aux ressources de la bibliothèque, cliquer sur le lien suivant :

<https://www.umoncton.ca/umcs-bibliotheque/>

### 2- Service du prêt :

- a. Articles et chapitres de livres se retrouvant sur nos rayons (numérisation et envoi par courriel).
- b. Prêt entre bibliothèques (PEB) : demande d'articles uniquement. Malheureusement, les demandes de livres ne peuvent pas être traitées.
- c. Renouvellements en ligne
- d. Consultations de dossiers.

**NOTE :** Nous avons des chutes externes pour le retour de livres. Les frais de retard seront annulés.

**Pour nous contacter :**

Téléphone : 336-3400, poste 3420

Courriel : [umcsbiblio@umoncton.ca](mailto:umcsbiblio@umoncton.ca)

JoinMe : [www.join.me/biblioumcs](http://www.join.me/biblioumcs)

### **Service aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante**

Les étudiantes et étudiants internationaux ayant besoin d'assistance peuvent communiquer avec :

- Denise Haché par courriel à [denise.hache@umoncton.ca](mailto:denise.hache@umoncton.ca) ou par téléphone au 1 506 337-7504
- Mélanie Basque par courriel à [melanie.basque@umoncton.ca](mailto:melanie.basque@umoncton.ca)

Les rendez-vous urgents pour les questions d'immigration (permis d'études, visa, permis de travail post diplôme, etc.) peuvent se faire à distance par courriel. Pour toute question, veuillez communiquer avec Madame Mélanie Basque par courriel : [melanie.basque@umoncton.ca](mailto:melanie.basque@umoncton.ca). Vous pouvez également contacter IRCC au [www.cic.gc.ca](http://www.cic.gc.ca) ou 1-888-242-2100.

Les étudiantes et étudiants en mobilité qui sont encore à l'international et ayant besoin d'assistance peuvent communiquer avec Madame Lucille Landry par courriel : [lucille.landry@umoncton.ca](mailto:lucille.landry@umoncton.ca) ou téléphoner la ligne d'urgence au 1-506-858-4100.

Les étudiantes et étudiants en échange à l'Université de Moncton ayant besoin d'assistance peuvent communiquer avec Madame Lucille Landry par courriel : [lucille.landry@umoncton.ca](mailto:lucille.landry@umoncton.ca).

### **Service des bourses et de l'aide financière**

#### **Bourses d'aide financière**

L'évaluation des demandes de bourses d'aide financière est suspendue jusqu'à ce que le plan de reprise du travail soit établi. Le comité de sélection a évalué les demandes reçues en date du 6 mars.

Pour ceux et celles qui voudraient faire une demande d'ici la fin de l'année universitaire, vous pouvez vous procurer le formulaire de demande auprès de Denise Haché, par courriel à [denise.hache@umoncton.ca](mailto:denise.hache@umoncton.ca).

### **Fonds de dépannage**

L'évaluation et l'attribution des fonds de dépannage sont suspendues jusqu'à ce que le plan de reprise du travail soit établi.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec Denise Haché à [denise.hache@umoncton.ca](mailto:denise.hache@umoncton.ca) et nous vous répondrons dans les meilleurs délais possibles.

### **Service de santé et psychologie**

Les Services de santé et psychologie **reste accessible à distance** afin de répondre aux besoins de la population étudiante.

Cela inclut le service de santé de l'UMCS et le service de soutien en santé mentale du CCNB.

Aucun rendez-vous en personne n'est offert jusqu'à nouvel ordre.

Des **consultations à distance** (par téléphone ou par courriel) sont disponibles sur demande. Les demandes peuvent être effectuées en envoyant **un courriel** à [karine.chiasson@umoncton.ca](mailto:karine.chiasson@umoncton.ca), du mardi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

## Informations pour les cours à distance

Si vous avez besoin d'assistance technique ou d'informations additionnelles, prière de :

- nous joindre par courriel à l'adresse [umcs-ti@umoncton.ca](mailto:umcs-ti@umoncton.ca) ou
- nous joindre par téléphone au 336-3400, poste 8210.

## Ressources additionnelles

L'Université de Moncton privilégie la **plateforme CLIC** pour la formation à distance. Voici plusieurs ressources mises à votre disposition pour vous accompagner dans l'utilisation de celle-ci:

- [Guides plateforme CLIC](#)
- [Office 365](#)
- [Guide de démarrage rapide pour Teams](#)
- [Skype Entreprise - Configurer une réunion en ligne](#)
- [OneDrive](#)